

MODIFICATIONS COMPTABLES

EXERCICE N° 1 NC 11

IHEC 2CI CT 2009/2010

La société NOZHA a acquis le 1/1/2007 une machine coûtant 150.000 D et prévoit l'utiliser pendant toute sa durée de vie de 5 ans (jusqu'au 31/12/2011) et obtenir une valeur de revente de 20.000 D à la fin de la période d'utilisation. Elle estime que la méthode de l'amortissement linéaire est la plus appropriée.

Le 1/1/2009, les goûts changeants des consommateurs obligent l'entreprise à revoir ses prévisions. Elle estime alors devoir vendre la machine le 31/12/2010 au prix de 6.000 D.

Pour refléter ces révisions d'estimations, le comptable a passé les écritures suivantes :

- Le 1/1/2009 :
 DB : 128- Résultats reportés 20.000
 CR : 28 - Amortissement Matériel 20.000
- Le 31/12/2009
 DB : 68- Dotations aux amortissements 36.000
 CR : 28- Amortissement Matériel 36.000

Travail demandé :

a/ Expliquer le traitement comptable adopté par le comptable de la société et reconstituer ses calculs.

b/ Tout en supposant que le comptable n'a passé aucune écriture, constater l'amortissement de l'exercice 2009.

Exercice 2 :

IHEC 2LAC Pr 2010/2011

Vous êtes collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable, chargé de l'assistance comptable d'une société industrielle « Gamma » créée depuis Avril 2007. Lors de vos travaux, vous avez relevé les points suivants :

- a) La société comptabilisait ses stocks de produits finis selon la méthode FIFO jusqu'au 31/12/2009. Le commissaire aux comptes de la société a remarqué que la méthode FIFO ne permettait pas d'évaluer les stocks d'une manière fiable et que la méthode du CMP est plus pertinente. La direction a ainsi décidé de passer à la comptabilisation des stocks selon la méthode du CMP à partir de l'année 2010.

Travail à faire :

Discuter du traitement comptable résultant de cette situation et passer les écritures comptables nécessaires en 2010 sachant que la société utilise la méthode de l'inventaire intermittent.

Vous disposez des informations suivantes au 31/12/2010 sur la valeur des stocks :

	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
FIFO	100 000	95 000	130 000
CMP	90 000	110 000	120 000

- b) Le 01/04/2008, la société a acquis un ensemble immobilier pour la somme de 240 000 D composé d'un terrain et d'un immeuble, comptabilisé en totalité dans le compte « 222 ». Un amortissement linéaire au taux de 5 % a été appliqué à l'ensemble immobilier.

L'expertise réalisée à l'acquisition a abouti aux évaluations suivantes :

Terrain	80 000 D
Immeuble	240 000 D

Travail à faire :

Discuter du traitement comptable relatif à cette opération et passer les écritures d'inventaire et de régularisation nécessaires en 2010.

NB : - Toute valeur supérieure ou égale à 2000 D sera considérée comme significative.
 - Négliger l'aspect fiscal.

EXERCICE N° 3 NC 11

IHEC 3SC CT 2005-2006

Enregistrez dans les livres de la société BONDA INDUSTRIEL et de sa filiale BONDA COMMERCIAL les opérations suivantes réalisées en 2005, sachant que toutes les dépenses sont payées au comptant. La TVA est au taux de 18%. (Ignorer que les écritures d'inventaire à fin 2005).

- 2- Au 31/12/2004, sur la base des informations présentées par l'avocat de la société BONDA INDUSTRIEL, une affaire en justice risquerait d'être perdue. A cette date, l'avocat, s'appuyant sur un jugement rendu en première instance, estime que la perte serait de l'ordre de 150.000D. La direction générale, estimant que cette perte est importante et que le résultat de l'exercice 2004 ne pouvait pas la supporter, a limité le montant de la provision à 70.000 D. En mars 2005, la cour d'appel a rendu son verdict qui a confirmé le jugement de 1^{ère} instance. Le comptable n'a pas encore traduit ce jugement dans les comptes.

EXERCICE N° 4 NC 11

IHEC 3SC PR 2007-2008

Ci-après certaines informations se rapportant aux états financiers de la société SOMODIF arrêtés au 31/12/2007 :

- Afin d'améliorer la pertinence de l'information financière fournie, la société a décidé de changer la méthode d'amortissement d'une machine en passant de l'amortissement linéaire à celui variable. La machine a été acquise le 2 janvier 2006 pour 50.000 DT. Sa durée de vie est de 5 ans. Le taux d'amortissement variable est de 15% pour 2006 et de 20% pour 2007. Aucun amortissement n'a été comptabilisé en 2007 au titre de cette machine.
- Des charges à répartir d'un montant de 4.000 DT engagées en janvier 2006 ont été résorbées à la clôture de la même année pour un montant de 6.000 DT. En effet on estimait, en 2006, que ces charges produiraient des avantages économiques futurs d'une manière constante sur 4 années. En 2007, les données ont changé et on estime que, désormais, ces charges ne produiront plus aucun avantage futur. Aucune résorption n'a été comptabilisée en 2007.
- Des factures de dépenses n'ont été comptabilisées dans aucun exercice. Il s'agit de diverses charges d'exploitation autres que les achats et relatives aux exercices antérieurs à 2007 d'un montant total de 30.000 DT (dont 20.000 DT au titre de 2006).
- On vous présente l'état de résultat provisoire de la société SOMODIF pour l'exercice 2007 établi avant les régularisations issues des informations présentées ci-dessus :

	2007	2006
Revenus	220.000	325.000
Total des produits d'exploitation	220.000	325.000
Achats consommés	150.000	222.000
Charges de personnel	22.000	20.000
Dotations aux amortissements et aux résorptions	5.000	18.000
Autres charges d'exploitation	15.000	17.000
Total des charges d'exploitation	192.000	277.000
Charges financières nettes	2.000	4.000
Résultat net	26.000	44.000

Travail à faire :

- Pour chacune des 3 situations ci-dessus présentées (de 1 à 3), en donner la qualification eu égard à la norme comptable 11 et passer en 2007 les écritures comptables de régularisation.
- Présenter l'état de résultat définitif au titre de l'exercice 2007.

N.B :

- Tout montant supérieur ou égal à 2.000 DT est considéré comme significatif.
- Ne pas tenir compte de tout aspect fiscal.

EX1

_ cout d'entrée = 150.000 , durée d'utilité = 5ans , acquisition 1/1/2007.

Base amortissable= 150.000-20.000 = 130.000 .

Annuité d'amortissement = 130.000/5 = 26.000dt .

La somme des amortissements cumulés au 31/12/2008 = 26.000x2 =52.000

D'où une VCN de 150.000-52.000= 98.000

_ le 1/1/2009 , le comptable a comptabilisé le changement d'estimation comptable comme étant un changement de méthode ,et ce , en l'effectuant de façon rétrospective.

128	28	20000	20000
-----	----	-------	-------

_ cette opération doit etre effectuer de manière prospective :

Base amortissable 31/12/2009 = 98.000-6.0000=92.000

Ex2

A) il s'agit d'un changement de méthode comptable .

Il faudra donc corriger de manière rétrospective .

Ainsi les résultats qui figurent au niveau des états financiers seront plus fiables.

_ au 31/12/08 , au niveau du tableau , on a les stocks finaux :

FIFO :100.000 dt

CMP :90.000 dt , il ya 10.000dt de stock consommées en plus (puisqu'ils ne sont plus dans les stocks), ceci veut dire que les charges vont augmenter.

_ au 31/12/09 :

FIFO 95.000

CMP 110.000 , il ya 15.000 dt de stock qui n'ont pas été consommé, donc on contrebalance les charges de 15.000dt , en enregistrant un produit de 15.000.

Au 31/12/10, le compte 128 sera débiter et créditer en même temps.

128	128	10000	15000
-----	-----	-------	-------

Il sera donc créditeur de 5.000dt.

31/12/2010			
3 stock	128	5000	5000
603 variation de stock	3 stock initial	110000	110000
3 stock final	603	120000	120000

B) dans cet exemple, il faut appliquer la ventilation , car l'immeuble doit être enregistré distinctement du terrain.

$240.000 \times 80.000 / 320.000 = 60.000$ c'est la valeur historique du terrain.

$240.000 \times 240.000 / 20.000 = 180.000$ c'est la valeur historique de l'immeuble.

Il n'ya que l'immeuble qui est amortissable.

_ ce que le comptable a fait :

31/12/2008 : $240.000 \times 5\% \times 9/12 = 9.000$

31/12/2009 $240.000 \times 5\% = 12.000$.

_ Le comptable avait devant lui toutes les données nécessaire pour enregistrer correctement les opérations or cela n'a pas été le cas.

Il s'agit donc d'une correction d'erreur fondamentale car > a 2.000 .

		02/07/1905	
2 terrain		60000	
2 construction		180000	
	2 immo		240000

_ L'amortissement de 2008 qui aurait du être fait est de :

$180.000 \times 0.05 \times 9/12 = 6.750$

2009 = $180.000 \times 0.05 = 9.000$ la somme est de 15.750.

Or l'amortissement effectué est de 21.000 , il ya donc une différence de 5.250.

		31/12/2010	
28 amortissement		5250	
			5250
	dito		
	68	9000	
			9000
			28

EX3

_ ce que le comptable a fait en 2004

68	15 provision pour litige	70000	70000
----	--------------------------	-------	-------

C'est faux car la provision aurait du être de 150.000 , il s'agit d'une erreur fondamentale vue que le montant de la provision est significatif.

2005/ 128	15 provision pour litige	80000	80000
2005 6 perte sur litige	4 créditeur	150000	150000
2005/ 15	78 reprise sur provision	150000	150000

Ex4

1)

_ le changement de la méthode d'amortissement constitue un changement de méthode comptable.

_Ce que le comptable a fait :

$$31/12/2006 : 10.000 = 50.000/5$$

_ ce qui doit être fait :

$$2006 : 50.000 \times 15\% = 7.500$$

⇒ La machine a été amortie plus qu'il ne le fallait en 2006.

D'où :

	31/12/07/			
	28	128	2500	2500
	dito			
	68		10000	
amortissement de l'année 2007		28		10000
$50000 \times 20\% = 10000$				

2)

Il s'agit d'un changement d'estimation comptable, application prospective.

Les charges a repartir ne vont plus produire d'avantages futurs , pour cette raison ,ils doivent être résorber pour la totalité en 2007.

	68	272	18000	18000
--	----	-----	-------	-------

3)

Il s'agit d'une correction d'erreur fondamentale car les données étaient disponibles mais ils se sont trompés quand même.

De plus , le montant est supérieur a 2000dt , donc c'est un montant significatif.

	29/06/1905			
128		532	30000	30000

	2007	2006
revenu	220000	325000
achats consommées	150000	222000
charge de personnels	22000	20000
dotations aux amortissements et résorptions	5000+18000+1000 0	18000- 2500=15500
autres charges d'exploitations	15000	20000
total	220000	277500
charges financières	2000	4000
résultat net	-2000	43500